

moovforfait
Active ton forfait pour plus de minutes gratuites !

Tape : *555# pour activer ton forfait.

Service clients : 777 (gratuit) ou 9999 7777 (payant)

www.moov.tg

26 min offertes

40 min offertes

18 min offertes

270 min offertes

*Coût de souscription suivant le forfait activé.

no limit

groupe etisalat

N°718

du 24
JUN 2014



L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

Editorial

Par Koffi SOUZA

TOGO: UNE DIPLOMATIE ACTIVE

Sous l'impulsion du Président de la République, Faure Gnassingbé, le Togo poursuit une politique étrangère active.

Dans une communauté de plus en plus interdépendante, où les frontières s'effacent, le Togo défend l'idée d'une mondialisation à visage humain.

PRIORITE A L'AFRIQUE

L'Afrique est incontestablement le continent de demain.

Son potentiel naturel se conforte grâce à la stabilité macroéconomique et à l'assainissement des finances publiques.

Ces progrès doivent bénéficier aux peuples et principalement à la jeunesse. Le Togo appuie le mouvement d'unification de l'Afrique. Il soutient l'Union africaine notamment dans la perspective de ses rapports avec les grands ensembles continentaux et les institutions internationales.

Encore faut-il que les pays africains sachent conserver leur stabilité durement mise à l'épreuve par le renouveau du terrorisme.

Le Togo qui achève un mandat de deux années au conseil de sécurité des nations unies appuie résolument les différentes initiatives régionales et internationales visant à endiguer le terrorisme, le crime organisé et les mouvements armés. Les troupes togolaises sont associées aux efforts de la communauté internationale pour stabiliser les pays africains.

UN MULTILATERALISME EN MOUVEMENT

Sans renier sa proximité avec la France, le Togo développe vers tous les

suite à la page 6

P.3 Un forum de l'OACI au Togo du 5 au 7 août 2014

«La déclaration de Lomé» sur le développement du fret aérien en Afrique très attendue

P.3 Santé des enfants de moins de 5 ans
La vaccination contre le pneumocoque et le rotavirus effective au Togo



Dokisime Gnana Latta, Directeur Général de l'ANAC

P.7 Commercialisation de liqueurs frelatées
Un secteur d'activité très prospère

P.3 Démolitions et déguerpissements à Sanguéra et Légbassito par la préfecture du Golfe

L'argument de l'absence de consentement qui fait résister les propriétaires terriens

P.5 Football / Equipe Nationale

Tchanilé Tchakala nommé à la tête des Eperviers pour six mois



PA-LUNION

www.pa-lunion.com



- Actualités Nationales
 - * Politique
 - * Economie
 - * Société
 - * Sport
 - * Culture...
- Informations Internationales
- Réflexions...

Un forum de l'OACI au Togo du 5 au 7 août 2014

«La déclaration de Lomé» sur le développement du fret aérien en Afrique très attendue

Ils sont 191 Etats membres de l'Organisation internationale de l'Aviation civile, OACI, à être attendus dans la capitale togolaise en début du mois d'août prochain pour participer à un important forum sur le développement du fret aérien en Afrique. L'information étant parvenue à notre rédaction, nous nous sommes approchés de l'organisation partenaire au Togo qui n'est autre que l'Agence nationale de l'aviation civile, ANAC, dont le Directeur général, le Colonel LATTA Dokisime Gnama a répondu volontiers à nos questions.

Selon ce pilote de ligne rompu, le choix de notre pays pour abriter cette assise qui sera sanctionnée d'une déclaration est le corollaire d'une stabilité prouvée et des efforts soutenus pour le développement du secteur. Le patron de l'aviation civile au Togo pense que, avec le volet formation mis sur pied par l'organisation onusienne dirigée par le nigérian Olumuyiwa Benard Aliu, la qualification du personnel traitant est effective et ajoutée à la volonté politique des dirigeants africains, le fret aérien a de l'avenir en Afrique.

Interview réalisée
par Late Pater

L'Union : Monsieur le Directeur général, Lomé abrite du 5 au 7 août prochain, un forum international sur le développement du fret aérien. Pouvez-vous nous en expliquer le choix sur notre pays le Togo ?

LATTA Dokisime Gnama : Avant toute chose, permettez-nous de vous remercier pour nous donner la parole afin d'informer nos concitoyens sur ce grand événement à venir dans notre pays.

Effectivement, plusieurs représentants auraient voulu que ce forum se tienne dans leur pays. Mais le choix s'est porté sur le Togo pour une double raison.

D'abord, vous n'êtes pas sans savoir que pour tenir des assises internationales dans un Etat, la stabilité du pays hôte est prépondérante. Et comme notre pays présente un climat de paix avéré, il est évident que ce facteur ait pesé dans la balance.

Ensuite, les projets d'infrastructures initiés par les premières autorités de notre pays dans la politique de développement du transport aérien ont été un atout considérable. En ce

sens que le secteur du transport aérien dans notre pays est en pleine expansion, une expansion qui se matérialise par la construction de la nouvelle aérogare en vue de faire face au flux de passagers transitant par le Togo grâce à ASKY, en accroissement exponentiel.

Aussi un projet de hub cargo viendra-t-il incessamment corroborer tous ces efforts dans notre volonté d'aller de l'avant.

Pour mieux comprendre l'objet de ce forum organisé par l'Oaci, Organisation de l'aviation civile internationale, nous souhaiterions connaître l'état des lieux de l'industrie du fret aérien au Togo et surtout en Afrique.

Aujourd'hui, le Togo traite de plus en plus de fret. Plus concrètement, les chiffres récents sont révélateurs de cette poussée dans le traitement du fret aérien ; pour l'année 2012, le Togo a traité 7 127 Tonnes contrairement aux années antérieures dont la moyenne est en dessous de 5 000 Tonnes. Cependant, comparativement au volume total traité en Afrique qui est de 2 349 millions de Tonnes pour la même année et celui du monde entier



de 142 579 millions de Tonnes, il va s'en dire que beaucoup d'effort reste à faire.

C'est d'ailleurs pour cela qu'un nouvel hangar fret est en construction. Il est prévu pour traiter 50 000 tonnes de fret par an. Il y a également un projet de hub fret avec ASKY et ETHIOPIAN.

Que feriez-vous exactement à ce forum ?

La réunion de l'OACI sur le développement du fret aérien en Afrique fera connaître les tendances récentes dans la prestation des services de fret aérien ainsi que le cadre de réglementation qui sera mis en œuvre pour assurer le développement durable du fret

aérien en Afrique.

Elle présentera une synthèse des difficultés qui entravent l'industrie du fret aérien dans la réalisation de son potentiel dans la région. Ces entraves ont trait aux questions comme la libération des services de fret aérien, l'amélioration de la connectivité du fret aérien.

La réunion parlera des nouveaux concepts de réglementation ACC3 du fret à destination des pays européens en matière de sécurisation du fret avec les mesures en amont pour la sûreté du fret transporté.

Les difficultés auxquelles font face les prestataires de services de fret aérien en Afrique ne sont-elles pas le panaché d'une

mauvaise organisation du secteur et de l'absence d'une législation appropriée?

L'OACI a mis en place des normes pour le transport des marchandises. Ces normes sont reprises dans les législations nationales des Etats membres de l'OACI.

Mais au-delà, existe-il réellement une main d'œuvre qualifiée pour une prestation de service efficace dans le domaine ?

Des formations sont conduites en vue d'avoir un personnel qualifié dans le domaine du fret notamment les agents évaluateurs, les agents habilités pour le traitement du fret et expéditions sûrs.

Tous ceux qui ont une fois essayé le fret aérien en Afrique trouve qu'il est trop cher pour la clientèle africaine. Qu'est-ce qui justifie cet état de chose?

L'avion reste encore un mode de transport peu utilisé en Afrique. De plus il y a peu d'exploitants impliquant un état de monopole pour celles qui existent.

Pensez-vous que le fret aérien a de l'avenir en Afrique ?

L'Afrique est un continent en pleine émergence. Le développement économique exige des échanges entre les différents pays et l'avion reste le moyen le plus rapide pour ces échanges. Alors le fret aérien a de l'avenir en Afrique.

Santé des enfants de moins de 5 ans La vaccination contre le pneumocoque et le rotavirus effective au Togo

Comme dans beaucoup de pays africains, les infections à pneumocoque constituent un problème majeur de santé publique au Togo qui enregistre, par an, plus de 40.000 cas de maladies sévères dus au pneumocoque, selon les chiffres de l'Organisation mondiale de la santé. L'incidence des pneumonies est estimée à 4.260 pour 100.000 enfants de moins de 5 ans. En dehors des pneumonies, le nombre estimé de méningite dû au pneumocoque dépasse les 200 cas annuels, avec une forte létalité de près de 76% et de lourdes séquelles neurologiques. Les autres maladies invasives non-pneumonies, non-méningites s'élèvent à plus de 1.030 cas par an, avec une incidence de 112 cas pour 100.000 enfants de moins de 5 ans, et également un fort taux de létalité de 60%. Des chiffres qui «soulignent l'importance de ce germe dans la genèse des maladies des enfants de moins de 5 ans au Togo», selon les mots du Premier ministre et ministre de la Santé, Séléagodji Ahoomey-Zunu, hier à Anié lors d'une cérémonie officielle. C'est là tout le sens de l'introduction du vaccin contre le pneumocoque dans le Programme élargi de vaccination de routine dès l'âge de 6 semaines, et avec 3 doses à 1 mois d'intervalle, pour une meilleure protection des enfants.

Quant au rotavirus – agent universel des gastro-entérites aiguës sévères chez le nourrisson et l'enfant de moins de 5 ans –, il cause d'énormes épisodes infectieux. La mortalité globale annuelle liée à la diarrhée chez les enfants de moins de 5 ans est estimée à 2,8 millions dont 23% dus aux rotavirus. La gastro-entérite à rotavirus est la principale cause de mortalité infantile dans les pays en développement où le poids de cette maladie est sous-estimé. En dépit du fait que les décès

dus aux rotavirus représentent 5% des décès chez les enfants de moins de 5 ans. Parallèlement à cette mortalité significative, la gastroentérite à rotavirus est responsable d'une morbidité très élevée dans les pays développés où les conditions d'hygiène sont meilleures. Du coup, on a pensé à développer en urgence le vaccin anti-rotavirus. Il est aussi administré aux enfants vivant au Togo depuis le 19 juin 2014, gratuitement dans les hôpitaux publics. De quoi contribuer à la réduction de la morbidité et la mortalité liées à ces infections évitables par la vaccination.

Selon la précision faite, il s'agira, chaque année, pour le vaccin anti-pneumocoque, d'administrer la troisième dose du PCV 13 à plus de 95% des enfants de moins d'un an, et pour le vaccin anti-rotavirus, d'administrer la deuxième dose du Rotarix à plus de 95% des enfants de moins d'un an. L'Autorité projette ainsi d'accroître la couverture vaccinale à au moins 90% dans chaque district pour tous ces deux vaccins.

Place désormais à la forte implication des populations : communicateurs, professionnels de santé, leaders religieux et traditionnels, décideurs politiques, administratifs et partenaires, entreprises, société civile, enseignants et patrons d'ateliers, et surtout les parents. Pour la performance du programme de vaccination, tout ce beau monde doit œuvrer à faire sauter les obstacles humains, à gérer les éventuels rumeurs, réticences et refus. L'appel est lancé par Séléagodji Ahoomey-Zunu qui comprend que «toute innovation est susceptible de créer le doute, l'incertitude, la méfiance, la résistance et peut engendrer des rumeurs et suspicions».

Démolitions et déguerpissements à Sanguéra et Légbassito par la préfecture du Golfe L'argument de l'absence de consentement qui fait résister les propriétaires terriens

Le sujet continue de susciter des commentaires, des récriminations, des approbations dans tel ou tel foyer. Tout dépend du degré auquel on est touché. C'est l'affaire des déguerpissements des terrains irrégulièrement occupés et des démolitions des maisons anormalement érigées dans la zone de Sanguéra et de Légbassito par les soins de la préfecture du Golfe. Et dans l'euphorie de l'intronisation du chef canton de Légbassito le 14 juin dernier, on a bien compris que le Gouvernement n'entend pas céder à la résistance des propriétaires terriens dans les deux cantons précités. Autrement dit, le président de la délégation spéciale du Golfe, Agbényégan Aboka, et son équipe ont l'onction nécessaire pour avancer. Deux jours auparavant, le conseil des ministres écoutait une communication du ministre de l'Urbanisme et de l'habitat consacrée aux phénomènes des lotissements clandestins et d'occupations anarchiques des terrains que connaissent certaines zones du grand Lomé, en particulier à Sanguéra et à Légbassito. La préfecture du Golfe ayant lancé des travaux de lotissement dans ces zones. «Malheureusement, ces travaux sont aujourd'hui ralentis par la résistance des propriétaires ainsi que les conflits d'intérêts qui ont surgi



Une Togolaise devant les ruines d'une démolition

entre les acteurs du projet. La communication a insisté sur la nécessité de mener le projet de lotissement à son terme pour assurer une occupation spatiale régulière en vue de faciliter la réalisation des travaux de viabilisation. A cet effet, un comité sera créé et aura pour mission de faire le point sur les travaux exécutés à ce jour, de proposer des solutions devant permettre d'achever les travaux et de suivre l'exécution desdits travaux. Cette démarche permettra également de dégager des parcelles pour la réalisation des projets de logements sociaux, pour la constitution des réserves administratives et pour la garantie de la paix sociale», a indiqué le texte officiel du conseil.

L'un dans l'autre, il faut tenter de

comprendre. Et c'est ici qu'un document dudit ministère renseigne davantage. Ainsi, pour des plans de lotissements régulièrement établis et approuvés et la lutte contre la pratique de l'exécution des lotissements clandestins dans le Grand Lomé, la préfecture du Golfe a signé des contrats avec deux bureaux d'études privés en 2000 et 2001 en vue de l'exécution des travaux de topographie et d'urbanisme. Ces travaux comprennent la réalisation des états des lieux, l'élaboration, l'approbation et l'exécution des plans de lotissement. Ce qui a abouti en 2007 à l'arrêté ministériel d'approbation en partie des plans de lotissement. Mais leur exécution n'a pas pu se faire entièrement en raison des incompréhensions liées à la

remunération des bureaux d'études. Et c'est ici la source de la résistance des propriétaires terriens. Tenez ! La préfecture du Golfe et les deux bureaux d'études topographiques ont convenu que les honoraires de ces derniers seraient payés en nature, sous forme de dation en paiement, à hauteur de 1.200 m² pour une superficie de 10.000 m² de terrain dégagé. Et ce, «à la charge des propriétaires terriens qui n'ont pas été parties auxdits contrats».

A ce jour, il a été réalisé les deux phases d'établissement de l'état des lieux et d'approbation du plan de lotissement de Sanguéra et de Légbassito. A la troisième phase consistant en l'implantation du lotissement sur le terrain, les propriétaires résistent en enlevant les bornes une fois implantées «parce qu'ils ne sont pas d'accord sur le mode et l'étendue des rémunérations arrêtés sans leur consentement», selon les mots du cabinet de Fiawuo Sesséno. Sans oublier les conflits d'intérêts entre les acteurs du projet.

Qu'à cela ne tienne, au finish, l'Autorité doit disposer des terrains pour construire des voiries et installer des réseaux d'eau, d'électrification et de téléphonie. Sans oublier les écoles, marchés, hôpitaux, etc.

Pour l'amélioration du rendement à l'hectare La recherche cotonnière cible onze projets prioritaires pour 94 milliards

Jean Afolabi

La filière cotonnière du Togo, obsédée qu'elle est par une augmentation et la qualité de la production, n'a pas fini de faire le tour des solutions à apporter. Mobilisation des producteurs, recrutement d'agents de suivi-accompagnement, renouvellement du soutien aux cotonculteurs, et institution de récompenses aux meilleurs producteurs... ont fait l'objet de rencontres et de débats en prélude à la campagne 2014-2015. Bien entendu après avoir fait le constat de ce qui fait gripper le moteur de la relance. En réunion de concertation à Kara, fin mai dernier, l'intérêt s'est également porté sur les types de semences développées par l'Institut togolais de recherche agronomique (Itra) au centre de Kolokopé, dans l'Anié.

En tout, pour la campagne qui vient de démarrer, onze projets de recherche prioritaires sont évalués et validés pour la filière coton, dont trois pour la section génétique, trois pour la section agronomie et trois pour la section entomologie. Le tout pour un financement de 94,459 millions de francs Cfa. Pour la section génétique, il s'agira essentiellement de créer des variétés de coton performantes et adaptées aux conditions de production et du marché. Le résultat attendu est de disposer d'une banque de gènes élargies et de génotypes variés disponibles; ainsi que des souches et lignées précoces et performantes (bons caractères agronomiques et technologiques) disponibles. Il s'agira, par ailleurs, de fournir des semences pré-base de la variété STAM 129A à la Nouvelle société cotonnière du Togo (Nsct); et de maintenir la variété vulgarisable



Une parcelle de culture de coton sous maïs

STAM 190A et les lignées P376-11, P358-14, F751B. Résultat : produire 2 tonnes de semences pré-base de coton de bonne qualité germinative, tout en maintenant les variétés et les lignées pour la poursuite du programme d'amélioration génétique du cotonnier.

La section agronomie se chargera de proposer des itinéraires techniques préservant la fertilité organique du sol (rendement) dans le long terme. Il est attendu là qu'il soit proposé des techniques culturales qui maintiennent la fertilité organique du sol dans le long terme. Elle a à charge également d'actualiser les formules d'engrais coton pour la filière. La section entomologie se charge de connaître l'évolution du faciès parasitaire du cotonnier, et la dynamique des populations de ravageurs. Et d'évaluer l'efficacité des programmes vulgarisés. Avec pour résultat d'élaborer des programmes de protection phytosanitaires actualisés en

fonction des zones phytosanitaires. Sur un plan régional, le projet PR-PICA recommande de développer une stratégie de gestion intégrée raisonnée des ravageurs du cotonnier, génératrice d'économies et adaptée aux conditions agro-écologiques et socio-économiques des producteurs en Afrique de l'Ouest.

Enfin, il est également étudié la possibilité de cultiver le coton dans la plaine de Mò, les contraintes de production étant connues, et les recommandations phytosanitaires étant proposées pour la reprise de la production cotonnière dans la Plaine. D'autre part, en terme d'agro-économie, il est proposé d'identifier les pratiques culturales dans le système de culture de coton sous maïs et d'évaluer leur influence sur la productivité du coton. Problème : sur les 94,459 millions de nos francs, l'Institut de recherche n'a pu trouver que 17,5 millions de francs. L'on est à la recherche du reste. On se demande où.

Dans les réflexions sur un nouveau Code de la marine marchande La présence illégale à bord d'un navire prévue pour être sanctionnée

Dans le souci d'adapter le vieux Code quarantenaire de la marine marchande à l'évolution des activités maritimes et aux différents instruments auxquels le pays a adhéré, les autorités ne lésinent pas sur les pires formes d'actes illicites, tels que le rejet à la mer d'hydrocarbures ou de mélange d'hydrocarbures dans les eaux pour ce qui est de la pollution des eaux. Le draft du Code prend également en compte des actes qui peuvent s'apparenter à de la piraterie, notamment la présence non autorisée à bord d'un navire d'un membre d'équipage ou d'un passager.

Par exemple, lorsqu'un passager clandestin est découvert, sur un navire en escale dans un port togolais, il est signalé à l'administration maritime. Après vérification de la nationalité du passager, l'administration autorise son renvoi dans l'Etat dont il est ressortissant. Lorsqu'aucun Etat ne reconnaît le passager clandestin comme étant son ressortissant, il est renvoyé dans l'Etat dans lequel se trouve le port qu'elle estime être son port d'embarquement. En cas de doute sur le port d'embarquement, l'administration maritime peut autoriser le renvoi du clandestin dans l'Etat dans lequel se trouve le dernier port d'escale avant qu'il ait été découvert. Ou alors il est autorisé son renvoi dans l'Etat dont le navire bat pavillon quand le passager clandestin fut découvert. Dans la procédure de renvoi, l'administration maritime informe els services d'immigration jusqu'à l'aboutissement du rapatriement du passager clandestin.

Les frais d'entretien d'un passager clandestin dans un port togolais, ainsi que ceux de son renvoi dans son pays sont à la

charge du propriétaire du navire, sans préjudice de son recours éventuel contre l'Etat dont le ressortissant est un ressortissant. Pour ce qui est des mesures pénales, sera punie d'une amende de 100 mille francs à 500 mille francs toute personne autre

à 2 ans ou l'une de ces deux peines peut être prononcée.

Vis-à-vis de l'équipage, une peine de 15 jours à 1 an et une amende de 500 mille francs à 2 millions 500 mille francs pourront être prononcées – ou l'une des deux peines – à l'endroit d'une personne



Ninsao Gnofam, Ministre des Transports

que les agents habilités qui pénètre à bord d'un navire sans l'autorisation du capitaine ou de l'armateur, ou sans y être appelée pour les besoins de l'exploitation du navire. En cas de récidive, l'amende pourra être portée au double et le tribunal saisi pourra, en outre, prononcer une peine de 10 jours à 3 mois d'emprisonnement.

Si la personne venait à s'introduire frauduleusement sur un navire avec l'intention d'effectuer une traversée, l'amende pourra être de 500 mille francs à 2 millions 500 mille francs et d'un emprisonnement de 15 jours à 6 mois, ou de l'une de ces deux peines. En cas de récidive, l'amende pourra être portée au double et la peine d'emprisonnement de 6 mois

qui, sur un navire sous pavillon togolais, exerce sans l'autorisation de l'autorité maritime et, hors le cas de force majeure, soit le commandement du navire, soit toute autre fonction à bord. Pourra être également punie des mêmes peines toute personne qui, sans une commission régulière de pilote de la station, aura entrepris ou tenté d'entreprendre la conduite d'un navire en qualité de pilote.

Le capitaine qui aura embarqué ou débarqué un membre de l'équipage sans faire mentionner cet embarquement ou ce débarquement sur le rôle d'équipage par l'autorité maritime pourra être puni de 500 mille francs à 2 millions de francs d'amende.

Crédits à l'économie en glissement annuel dans l'UEMOA Le Togo parmi les taux nets les moins élevés

Selon les données disponibles à fin décembre 2013, la qualité du portefeuille des établissements de crédit s'est améliorée comparativement à fin septembre 2013. Le taux brut de dégradation du portefeuille a baissé de 1,7 point de pourcentage au cours du trimestre pour ressortir à 15,4%. Le taux net de dégradation des créances en souffrance a également baissé de 1 point de pourcentage pour s'établir à 6,7% à fin décembre 2013. En variation annuelle, le taux brut de dégradation décroît de 0,5 point de pourcentage tandis que le taux net s'accroît de 0,2 point de pourcentage, indique la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest (Bceao). Les taux nets les plus élevés sont observés en Guinée-Bissau (21,5%), au Bénin (12,3%), au Sénégal (8,9%) et au Mali (8,6%). Il ressort au Niger à 6,0%, au Burkina à 4,1%, au Togo à 4,0% et en Côte d'Ivoire à 3,7%.

L'analyse de la situation des risques

portés par les cinquante plus Grosses Entreprises Utilisatrices de Crédits Bancaires de l'Union monétaire ouest africaine (Umoa) à fin décembre 2013 montre que l'encours des crédits déclarés à la Centrale des risques bancaires de l'Union s'élève à 8.491,4 milliards contre 7.065,5 milliards à fin septembre 2013 et 6.731,5 milliards un an plus tôt. Cet encours représente 82,7% des crédits à l'économie à cette date.

L'encours global des crédits octroyés aux cinquante plus Grosses Entreprises Utilisatrices de Crédits Bancaires de chaque pays de l'Union est ressorti à 3.613,4 milliards à fin décembre 2013, en hausse de 13,9% en rythme trimestriel et de 16,5% en variation annuelle. Il représente 42,6% des risques déclarés à la Centrale des risques bancaires de l'Union et 35,2% des crédits à l'économie.

Selon la structure des crédits par

terme, les crédits à court terme consentis aux cinquante plus Grosses Entreprises Utilisatrices de Crédits Bancaires de chaque pays de l'Union se sont établis à 2.520,0 milliards, en hausse de 5,7% par rapport au trimestre précédent. Ils constituent 69,7% du total des risques portés par ces Grosses Entreprises Utilisatrices de Crédits Bancaires. Leur part dans le total des crédits à court terme déclarés à la Centrale des risques est ressortie à 43,6%. Les crédits à moyen et long terme accordés à ces grosses entreprises se sont élevés à 1.093,3 milliards contre 789,1 milliards le trimestre précédent, soit une hausse de 38,6%. Ces crédits représentent 30,3% des risques portés par l'échantillon des Grosses Entreprises Utilisatrices de Crédits Bancaires et 40,4% du total des crédits à moyen et long terme recensés à la Centrale des risques.

Sur la base de leur excellence académique Onze étudiants togolais décrochent le projet Erasmus Mundus pour l'Europe

Onze étudiants togolais viennent d'être qualifiés pour le volet STETTIN du projet Erasmus Mundus de l'Union européenne pour l'année académique 2014-2015. D'après un communiqué de la délégation de l'Europe à Lomé, le volet STETTIN du projet Erasmus Mundus cible particulièrement des citoyens des pays africains en situation de vulnérabilité pour des motifs sociaux, politiques ou économiques, comme les personnes déplacées ou réfugiées. Dans le cas du Togo, pour l'année académique 2014/2015, sur les 11 étudiants bénéficiaires, 8 ont le statut de réfugié installé au Togo. «Les 11 étudiants universitaires du Togo qui ont obtenu une bourse pour étudier en Europe l'année académique prochaine représentent

proportionnellement le groupe le plus nombreux des pays africains éligibles. Ils ont été sélectionnés surtout sur base de leur excellence académique, donc ils sont un investissement d'avenir», a indiqué l'ambassadeur, Chef de Délégation de l'Union européenne au Togo. «Ces 11 étudiants sont un exemple de partenariat qui ne se construit pas exclusivement sur les intérêts mais sur les personnes, sachant que l'éducation et la connaissance mutuelle renforcent les possibilités de construire un monde meilleur pour tous», a-t-il ajouté.

Le Projet Erasmus Mundus est un exemple de partenariat à visage humain entre l'Union européenne et les pays d'Afrique, Caraïbes et Pacifique (ACP). Il vise à développer la coopération universitaire par la formation des

enseignants et des étudiants dans les domaines de l'éducation scientifique, technologique et professionnelle, affirme le texte. Les objectifs spécifiques du programme sont de contribuer à l'enrichissement mutuel des sociétés en développant les qualifications des hommes et des femmes, afin qu'ils acquièrent une expérience internationale et des compétences adaptées au marché du travail; et de promouvoir la mobilité des étudiants, des chercheurs, des enseignants et du personnel administratif des pays tiers – entre autres, ceux issus de groupes vulnérables –, sélectionnés sur la base de leur excellence académique, afin qu'ils puissent obtenir des qualifications et/ou une expérience en Europe.

FOOTBALL/MONDIAL 2014

Les Africains croisent les doigts

La dernière étape des matches de groupes de la Coupe du monde de la FIFA, Brésil 2014 a débuté hier avec les confrontations dans les groupes A et B. En dehors du Cameroun éliminé avant la troisième journée des matches de poules, la Côte d'Ivoire, le Nigeria, l'Algérie et le Ghana abordent ces matches avec un brin d'espoir pour les huitièmes de finale.

La Côte d'Ivoire en bonne position

Tombée dans le " groupe de la mort " en 2006 en Allemagne et éliminée dès la phase de poules, la Côte d'Ivoire s'était inclinée contre l'Argentine et les Pays-Bas, mais avait remporté sa première victoire face à la Serbie-et-Monténégro (3-2). Quatre ans plus tard, en Afrique du Sud, malgré leurs 4 points (une victoire 3-0 face à la Corée du Nord et un nul 0-0 contre le Portugal), les Eléphants s'étaient aussi arrêtés à la phase de poules, battus au passage par le Brésil.

Et alors qu'ils avaient remporté leur premier match dans le groupe C face au Japon 2-1, les Eléphants n'ont pas tenu devant la Colombie qui les a défaits 2-1 lors de leur deuxième sortie. Pour leur dernier match de poule mardi à Fortaleza, les Ivoiriens affrontent la Grèce avec une obligation de victoire pour ne pas dépendre de la confrontation entre Colombiens et Japonais.

Le Nigeria a les clés de sa qualification

Grâce à un but de Peter Odemwingie, le Nigeria l'a emporté sur la Bosnie-Herzégovine (1-0), samedi à Cuiaba. Les Super Eagles prennent une sérieuse option sur la qualification dans ce groupe F. Plus vifs, avec un Obi Mikel retrouvé aux côtés d'un Onazi toujours aussi tonique, les hommes de Stephen Keshi, sans totalement convaincre ont su au moins réaliser l'essentiel.

Avec cette victoire, le Nigeria fait d'une pierre deux coups : il élimine la Bosnie-Herzégovine et prend une bonne option sur les 8èmes de finale. Alors que leur première sortie



face à l'Iran dans ce groupe F avait laissé planer le doute, celle-ci a rassuré. Les Super Eagles ont retrouvé une excellente circulation de balle avec beaucoup de mouvement et de variété dans les attaques. Quant à la défense, bien commandée par un Enyeama impérial, elle est l'une des deux seules du Mondial (avec celle du Mexique) à ne toujours pas avoir encaissé de but.

Mercredi face à l'Argentine, premier du groupe F avec 6 points, les hommes de Stephen Keshi joueront pour une place en huitième de finale. Un match nul leur suffira au cas où l'Iran (1 pt) l'emporte devant la Bosnie (0 pt). Dans le cas contraire, les Super Eagles se qualifieront même avec une défaite.

L'Algérie pour un historique second tour

Voilà trente-deux ans que le peuple algérien attendait une victoire

en Coupe du monde. Et face à la Corée du Sud, les Fennecs ont enfin réussi l'exploit. Comme l'avait promis en conférence Vahid Halilhodzic, la statistique est désormais effacée. La Russie sera leur prochain adversaire. Une qualification pour le second tour est désormais possible.

Et si tout cela n'était qu'un début ? Métamorphosée par rapport à l'équipe qui s'était écroulée devant la Belgique mardi dernier (2-1), la sélection algérienne a rapidement pris l'avantage grâce à un but de pur avant-centre d'Islam Slimani (26e).

Jeudi 26 juin, à Curitiba, il faudra confirmer contre les Russes qui comptent 1 point et ne sont pas toujours pas éliminés. " Le match contre la Russie sera décisif pour nous. Ce sera comme une petite finale ", précise Yacine Brahimi, le quatrième buteur des Fennecs dimanche.

Le Ghana entretient l'espoir

Le Ghana a accroché l'Allemagne lors de la deuxième des matches de poules, groupe G, samedi à Fortaleza. Avec ce nul, le Ghana entretient encore l'espoir d'une qualification en huitième de finale.

Dans cette poule aucune des quatre équipes n'est encore qualifiée. L'Allemagne compte une victoire et un nul, les Etats-Unis qui ont affronté le Portugal, dimanche soir ont également une victoire et un nul, alors que le Portugal compte une défaite et un nul.

Un exploit des Blacks stars jeudi lors de la dernière journée face aux Portugais pourraient les propulser au second tour en compagnie soit de l'Allemagne soit des Etats Unis qui s'affrontent, lors de cette dernière journée. Mais un match nul entre l'Allemagne et les Etats Unis élimine du coup Ghanéens et Portugais.

FOOTBALL/

Ouattara annonce une double prime pour les éléphants en cas de qualification

Le président de la République Alassane Ouattara Rechercher Alassane Ouattara a par le biais de Guillaume Soro Rechercher Guillaume Soro annoncé de doubler la prime Rechercher prime des éléphants Rechercher éléphants de Côte d'Ivoire en cas de victoire contre la Grèce Rechercher Grèce synonyme de qualification pour les huitièmes de finales.

"Le Président de la République me charge de vous dire que les Ivoiriens sont fiers de vous, qu'il est fier de vous. Malgré la défaite, vous avez été valeureux contre la Colombie. Il me charge aussi de vous annoncer que la prime Rechercher prime de match contre la Grèce Rechercher Grèce sera doublée ", a révélé S.E.M. Guillaume Soro Rechercher Guillaume Soro le week-end dernier au camp de base des éléphants Rechercher éléphants d'Agouas de Lindoia au Brésil.

Pour rappel, la Côte d'Ivoire dispute mardi 24 juin un match capital contre la Grèce Rechercher Grèce où elle pourrait se qualifier en cas de victoire, pour la première fois de son histoire pour les huitièmes de finale d'une coupe du monde. Le match est prévu à 20h Gmt à Fortaleza.

Notons pour finir que les primes d'objectifs des éléphants Rechercher éléphants à ce mondial oscillent entre 16,5 millions de FCFA et 65 millions de FCFA.

JEUX OLYMPIQUES/

Le CIO attribue les droits de diffusion des Jeux de 2018 à 2024 pour le Japon

Le Comité International Olympique (CIO) a attribué à son partenaire de diffusion Japan Consortium les droits de retransmission au Japon des XXXIes Jeux Olympiques d'hiver de 2018 à PyeongChang, des Jeux de la XXXIe Olympiade en 2020 à Tokyo ainsi que des Jeux Olympiques de 2022 et de 2024 pour lesquels les villes hôtes n'ont pas encore été élues. Japan Consortium a également acquis les droits de diffusion des troisièmes Jeux Olympiques de la Jeunesse d'été en 2018 à Buenos Aires.

Japan Consortium, association regroupant NHK (groupe audiovisuel japonais) et la NAB (Association japonaise des diffuseurs commerciaux), a acquis les droits pour toutes les plateformes de diffusion, y compris les chaînes de télévision gratuites, les chaînes payantes, Internet et les supports mobiles.

Ainsi que le président du CIO, Thomas Bach, l'a déclaré : "Nous sommes ravis de poursuivre notre collaboration avec notre partenaire de diffusion Japan Consortium au moins jusqu'en 2024. Le groupe a fait ses preuves dans la retransmission des Jeux auprès de la plus large audience possible, un principe cher au CIO. Le CIO redistribue plus de 90 % de ses revenus au Mouvement olympique au sens large et le financement généré par cet accord permettra de soutenir le sport dans le monde entier, les futurs organisateurs des Jeux, notamment Tokyo 2020, et enfin, les athlètes eux-mêmes."

FOOTBALL / EQUIPE NATIONALE

Tchanilé Tchakala nommé à la tête des Eperviers pour six mois



Tchanilé Tchakala, l'ex adjoint de Didier Six a signé lundi un contrat de six mois à la tête de l'Equipe nationale du Togo avec pour objectif de qualifier le Togo pour la Coupe d'Afrique des Nations, Maroc 2015.

"Nous sommes heureux de vous annoncer que le prochain sélectionneur du Togo est un Togolais en la

personne de Tchakala Tchaniélé. Il va diriger les Eperviers pour les six prochains mois ", a indiqué Mme Angèle Amouzou-Djakey, la ministre des Sports et des Loisirs, aux médias lundi à son cabinet en présence de Gabriel Améyi, président de la Fédération Togolaise de Football. L'ancien vainqueur de la Coupe de l'UFAO à Abéokuta au

Nigeria en 2011 avec la sélection locale, va a paraphé un contrat de six (06) mois et a pour mission de qualifier le Togo pour la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) 2015 prévue au Maroc.

Tchanilé Tchakala été choisi à la suite d'un processus de recrutement émaillé par de nombreux retournements de situation. La Fédération To-

golaise de Football et le ministère des Sports ne s'entendaient pas sur le profil exact du sélectionneur au point que Arthème Ahoomey-Zunu, le Premier ministre du gouvernement togolais a dû jouer à l'arbitre pour retourner les résultats du Comité d'Ad'hoc contesté Gabriel Améyi et mettre en place un nouveau Comité qui a finalisé les résultats des travaux remis par le Comité technique mis en place par le ministère des Sports.

Agé de 46 ans, le jeune frère de l'ancien sélectionneur national Tchanilé Bana, a officié au Togo et au Niger. Plusieurs fois adjoint au sélectionneur national, son choix procède d'une volonté de promouvoir les techniciens nationaux, selon les motivations soumises au Chef du gouvernement par le comité qu'il a mis en place.

Le Togo entame en déplacement les éliminatoires de la CAN 2015 en septembre face à la Guinée, avant de recevoir le Ghana à Lomé, à moins d'une semaine d'intervalle.

moovpacks
Avez-vous vu les derniers packs ?

Nous n'avons pas fini de vous étonner avec des offres pensées et étudiées uniquement pour vous. Nos packs, accessibles de 4 500 F à 95 000 F, sont disponibles dans nos agences et points de vente. Il suffit juste d'un pas pour entrer dans le moov, ce monde aux aventures sans limites.

no limit

HUAWEI G3621 (rouille SIM)
11 900 F CFA
60 mois de crédit offert (vers Moov)

BlackBerry 9220
95 000 F CFA
2 mois d'abonnement (BlackBerry offert)

Alcatel OT 217D
10 000 F CFA
1 Kit de connexion offert

Alcatel OT 232
9 500 F CFA
1 Kit de connexion

HUAWEI G1101
4 500 F CFA
1 Kit de connexion

Alcatel OT 132
8 900 F CFA
1 Kit de connexion

www.moov.tg Service clients : 777 (gratuit) ou 9999 7777 (payant) groupe etisalat

Et si on en parle

Par
Maurille
AFERI

Un engrais à base de plumes de poulet !

Des millions de tonnes de plumes de poulet et de dioxyde de carbone, un facteur de dérèglement climatique, sont émis chaque année dans la planète. Combiner les deux permet d'obtenir un nouveau type de fertilisant grâce à un procédé chimique simple, avec en prime un produit secondaire utilisable comme imperméabilisant.

On compte 19 milliards de poules sur Terre, soit deux fois et demie plus que d'êtres humains. De la consommation des volatiles résultent chaque année 5 millions de tonnes de plumes. La plupart finissent dans des décharges où elles perdurent des décennies. Après la transformation en plastique, en carburant à base d'hydrogène, en matériaux composites ou de mode, une nouvelle utilisation possible, mise au point par Changle Chen de l'université des sciences et technologies de Chine à Hefei, dans la province de l'Anhui, et ses collègues, est d'en faire de l'engrais.

En décomposant par pyrolyse 1 g de plumes à 600°C pendant 3 heures dans du dioxyde de carbone, ils obtiennent 0,26 g de bicarbonate d'ammonium (NH₄-HCO₃). Ce produit peut ensuite être utilisé comme compost. Si on le réchauffe à 60 °C, il libère de l'ammoniac (NH₃), utilisable comme engrais.

Pour les auteurs de ces travaux parus dans le journal Environmental Science & Technology, ce système est une alternative pour produire de l'ammoniac de façon moins énergivore que l'actuel procédé de Haber-Bosch, lequel consomme entre 1 et 2 % de la production mondiale d'énergie. En 2012, 137.000 tonnes ont ainsi pu être produites, pour un coût à la tonne de 575 dollars (environ 425 euros).

Les plumes fournissent aussi des microsphères de carbone

Le procédé de Chen et de ses collègues conduit à un autre produit intéressant. Après chauffage à 600°C, ils obtiennent, outre le bicarbonate d'ammonium et par gramme de plumes, 0,25 g de minuscules sphères de carbone d'un diamètre de 1 à 5 micromètres. Elles se révèlent très hydrophobes et les chercheurs imaginent qu'elles pourraient servir à imperméabiliser des tissus. De plus, l'addition d'un catalyseur les transforme en nanotubes de carbone, connus pour leur large gamme d'applications potentielles, depuis les cellules solaires jusqu'aux bio-senseurs.

"La stratégie est simple et efficace, ne nécessite pas de produits chimiques toxiques et génère deux matériaux de valeur à la fois", concluent les chercheurs. Mieux encore, selon eux, avec ce procédé, d'autres matériaux artificiels contenant de l'azote, comme le nylon, peuvent être convertis en bicarbonate d'ammonium et en microsphères de carbone. De quoi recycler utilement des vêtements ou des objets du quotidien.

Editorial

TOGO: UNE DIPLOMATIE ACTIVE

suite de la page 1

horizons une politique active et intensifie sa présence internationale. Depuis un demi-siècle, il a conforté ses relations d'amitié avec la Chine qui joue un très grand rôle dans le renouveau de ses équipements. Avec l'Europe les relations sont au beau fixe et la délégation européenne à Lomé est redevenue un pôle essentiel de référence et d'action tandis qu'après une phase de sommeil les relations avec l'Allemagne sont au beau fixe. Avec les Etats-Unis des relations amicales, actives,

franches et décomplexées se sont établies tandis que l'ouverture prochaine d'une ambassade à Londres préfigure une prochaine alliance avec le Commonwealth. Au Proche et au Moyen orient le Togo plaide pour une paix faite de justice et de reconnaissance mutuelle. Ami d'Israël, le Togo membre de la conférence islamique renforce sa présence diplomatique dans les pays arabe.

Sans conteste, le petit Togo est, en quelques années, devenu un géant de la diplomatie.



Bi-hebdomadaire togolais
d'informations et d'analyses

Récépissé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Imprimerie: St Laurent

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction
Jean AFOLABI

Rédaction
Sylvestre D.
Hervé AGBODAN
Maurille AFERI
Pater LATE
Kossiwa TCHAMDJA
Koffi SOUZA
Alan LAWSON
Abel DJOBO
Tony FEDA

Service photographie
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature
LAWSON Laté

Graphisme
BOGLAG.

Sculpture

Une statue Fang Mabea vendue 4,35 millions d'euros chez Sotheby's

Lot phare d'une vente d'art d'Afrique et d'Océanie proposée par Sotheby's le 18 juin à Paris, une exceptionnelle statue Fang Mabea (Cameroun) a été échangée contre 4,35 millions d'euros (adjudugée 3,8 millions d'euros sans les frais). Il s'agit de l'un des prix les plus élevés enregistrés pour une œuvre d'art africain vendue aux enchères et d'un record mondial pour une statue Fang vendue aux enchères.

Statue Fang Mabea Datée au plus tard du milieu du XIXe siècle, la statue Fang Mabea vendue par Sotheby's, d'une hauteur de 67 cm, a été successivement située chez Félix Fénéon (1861-1944) et Jacques Kerchache (1942-2001). Les deux éminents spécialistes de l'art d'Afrique en firent l'icône de leur collection respective. Ce chef-d'œuvre de la statuaire africaine avait été choisi pour illustrer la couverture de L'Art Africain (Kerchache, Paudrat, Stéphan, éditions Mazenod, 1988), ouvrage de référence dans ce domaine. Crédit photo : Art

Digital Studio / Sotheby's France.

Dès sa découverte au début du XXe siècle par les membres de l'avant-garde, la statuaire Fang a été considérée comme le sommet de l'art sculptural africain. À la veille de la Première Guerre mondiale, les sculptures Fang sont très rares. Aujourd'hui, moins d'une dizaine d'œuvres compose le corpus le plus restreint de la statuaire Fang : celui des Fang Mabea. L'œuvre vendue chez Sotheby's est la plus importante de cet ensemble – et la seule encore conservée en mains privées.

Sculpture Fang Mabea Selon Louis Perrois, ethnologue spécialisé dans l'étude des arts traditionnels africains, cette statue spectaculaire évoque vraisemblablement une aïeule vénérée pour son abondante descendance et s'impose comme un chef-d'œuvre archétypal de la statuaire africaine. Le dessin des creux claviculaires, typique du style Mabea, est souligné de motifs inédits dans l'art Fang. Crédit photo : Art Digital Studio / Sotheby's France.



Distinctions

Fatima Bhutto reçoit le prix de la Romancière

Le jury du prix de la Romancière, présidé par Christophe Ono-dit-Biot, a choisi de distinguer Fatima Bhutto pour Les Lunes de Mir Ali (éd. Les Escales).

La romancière pakistanaise a reçu le prix mercredi à l'Hôtel Montalembert (Paris, VIIe). La jeune femme publie à 32 ans son premier roman après avoir

raconté le destin hors du commun de sa famille dans Le Chant du sabre et du sang (éd. Buchet-Chastel) ; elle est en effet la petite-fille de Zulfikar Bhutto, chef d'État démocrate soulevé et exécuté par le général Zia en 1979, nièce de Benazir Bhutto, qui avait repris le flambeau paternel en devenant deux fois premier ministre, morte dans un attentat au Pakistan en

2007 après plusieurs années en exil, et fille de Mir Murtaza Bhutto, qui fut assassiné - probablement sur l'ordre de sa sœur Benazir - par la police pakistanaise en 1996, à deux pas de chez lui à Karachi. Figure malgré elle de l'orestie pakistanaise, Fatima Bhutto a choisi l'écriture plutôt que la politique et rend compte de la tragédie du sous-continent indien.

Les Lunes de Mir Ali évoquent une autre tragédie familiale à Mir Ali, ville rebelle dans une région frontalière avec l'Afghanistan, le jour de l'Aïd, fête de la fin du ramadan. Créé en 2006, le prix distingue le premier roman de femme. Fatima Bhutto succède à Lise Charles (La Cattiva, éd. POL).

Culture/Société

Le Sexe dans tous ses états

"Les pieds sur terre", Éducatrices sexuelles sur France Culture.

De l'importance de mouvoir son bassin, que l'on soit seul ou à

deux. Aux consultations de sexologie de l'hôpital Cochin (Paris), la médecin ne cesse de le répéter : " Masturbez-vous !

Masturbez-vous ! " Mais " pas assis, plutôt debout ou allongé sur le côté en bougeant le bassin ", pour se mettre dans les conditions d'un rapport sexuel actif, conseille-t-elle à un homme célibataire en mal d'érection.

Pour les femmes, la question du bassin est essentielle aussi : " Vous avez bougé votre bassin ? ", demande-t-elle à ses patientes de façon récurrente. " Parce que vous pouvez avoir le meilleur amant du monde, si vous restez les bras en croix en attendant que ça vienne, ça ne viendra jamais ", dit-elle encore à une jeune femme, l'encourageant à " devenir actrice de son plaisir " en prenant conscience de son tonus périnéal et en faisant fonctionner ses muscles.

PETITS TRACAS D'ÉJACULATION

Dans ce documentaire, on entend par le trou de la serrure les petits tracassés d'éjaculation, les

grands désarrois d'érection et les faiblesses périnéales que confient les patients à la sexologue, aussi directe que bienveillante. Son franc-parler et celui des couples en consultation font parfois sourire. " Tu te rappelles d'une éjaculation depuis la dernière fois, toi ? ", demande la femme à son mari, avant de répondre avant lui et avec une forme d'autorité : " Moi, non. "

Bien construit, à la fois décomplexé et décomplexant, ce documentaire (diffusé mercredi 18 juin) signé Delphine Saltel (comme tous ceux de cette semaine), s'inscrit dans une programmation des " Pieds sur terre " consacrée à l'apprentissage de la sexualité (Éducation sexuelle auprès des tout-petits en Belgique ; Éducation à la vie sexuelle et affective au lycée ; mais aussi Les Boules de geisha et La Méditation orgasmique).

Lemond.fr

Littérature

Découverte de poèmes inédits de Pablo Neruda

Plus de vingt poèmes inédits du prix Nobel chilien ont été découverts dans les archives de la Fondation Pablo Neruda. Des œuvres d'une "qualité extraordinaire", d'après l'éditeur espagnol Seix Barral, qui devrait les publier avant la fin de l'année en Amérique latine.

Découverts plus de quarante ans après la mort du poète, survenue juste après le coup d'État chilien en 1973, ces poèmes seraient un "évènement littéraire d'une importance universelle",



toujours selon l'éditeur. Ils auraient été écrits dans les années 1950, la période de maturité du poète.

Commercialisation de liqueurs frelatées

Un secteur d'activité très prospère

La commercialisation de liqueurs de qualité douteuse, communément appelées « frelatés » ou encore « frelons », fait incontestablement partie des secteurs d'activités prospères en ce moment au Togo. Jadis importés, ces alcools font aujourd'hui l'objet d'une production locale aux contours très nébuleux. Des unités de fabrication opérant dans une clandestinité déroutante déversent sur le marché des quantités énormes de ces produits dont la production échappe à tout contrôle de qualité.

Etonam Sossou

En cette matinée ensoleillée de juin 2014, le kiosque de X ne désemplit pas. Situé non loin de l'église des armées de Dieu, à Adidogomé, ce kiosque est le lieu d'une animation presque ininterrompue dans cette partie du quartier. L'attraction, ce sont les liqueurs. Les

pouvoir se saouler à moindre coût.

Pourtant, l'origine de ces produits pose problème. Dans un passé récent, ce genre de boissons était exclusivement importé. Mais voilà que depuis quelques temps, certains hommes d'affaires évoluant dans le domaine et voulant maximiser leurs gains, ont décidé de les produire localement. Désormais, seuls les

ces usines d'un genre nouveau.

Avant de lancer leurs activités, certains promoteurs se soumettent aux démarches administratives prévues à cet effet. Ils fournissent un dossier en bonne et due forme pour l'obtention de l'autorisation d'implantation de leurs unités. Mais dès qu'ils ont ce document, ils disparaissent dans la nature. L'adresse fournie à l'autorité

dénonciation auprès du Laboratoire. Mais depuis un certain temps, ces dénonciations se font de plus en plus rares.

Aveu d'impuissance ?

Insalubrité, équipements de production précaire et non conformité du processus de fabrication sont autant de défaillances qui caractérisent ces unités. Conséquence, le marché est inondé de ces produits de contrebande, très toxiques et dangereux pour la santé. Ainsi, il est très fréquent de rencontrer ces liqueurs avec des suspensions

surprenantes à l'intérieur. De la même manière, l'on rencontre des « Pastis » qui refusent de se troubler au frais ou au contact de l'eau. Or, la particularité de cette liqueur, en temps normal, c'est de se troubler dès le moindre contact avec l'eau ou après quelques temps au frais. Une autre façon de reconnaître ces fausses liqueurs, consiste à regarder de près ce qui est écrit sur les étiquettes d'emballages.

Il s'agit, le plus souvent, d'emballages précaires fabriqués au Nigeria, sur lesquels on peut lire un français approximatif du

genre « Produit du London » ou « Produit du France ». Conservées pendant une certaine durée, certaines de ces liqueurs peuvent s'évaporer et laisser leurs emballages vides. Les conséquences de ces alcools sur la santé sont désastreuses, explique un spécialiste. Lorsque le processus de distillation n'est pas bien mené, ils peuvent contenir des substances très nocives comme le méthanol qui peut causer le cancer du pancréas, des attaques du système nerveux et, à terme la cécité.



inconditionnels de ce type de boissons ne manquent pas. Les kiosques comme celui-là, sont nombreux dans la ville de Lomé. Les liqueurs et autres vins frelatés sont leur spécialité. Dans le milieu, on les appelle « raccourcis ». Avec des taux d'alcool fortement élevés, on n'a pas besoin de beaucoup d'argent pour avoir sa « dose ». 200 FCFA suffisent largement pour ne pas envier celui qui aura dépensé des milliers de francs CFA au maquis pour quelques bières. En plus, le client a un éventail de choix : « Don carlos », « Don Garcias », « Eperon », « Pastis », « Vieux Menthos », « Gin Harpon », « Dry Gin », « Venus », « whisky café », etc. En sachet, en bouteille ou en carton, peu importe. L'essentiel ici, c'est de

ingrédients sont importés. Tout le processus de distillation se passe sur place à Lomé. L'activité est très luxuriante. Le nombre sans cesse croissant de consommateurs de ces liqueurs en dit long sur l'étendue du marché. La menace est de taille. Avec un niveau de vie continuellement en chute libre, de nombreuses personnes n'ont plus que ce genre de boissons comme recours, pour étancher leur soif d'alcool. Les unités de production prolifèrent comme des champignons dans les quartiers. Impossible d'avoir un œil sur leurs activités. La plupart d'entre elles fonctionnent dans la clandestinité et leurs produits échappent à tout contrôle. Au ministère en charge du commerce, impossible d'avoir la moindre information claire sur

devient caduque. Impossible de les repérer dans la ville. Conscients de la mauvaise qualité de leurs produits, ils deviennent des fugitifs, se déplaçant de quartier en quartier pour éviter les contrôles et autres taxes. D'autres n'ont même pas la moindre trace dans les registres du ministère. Le répertoire de ces unités disponible à l'Office Togolaise des Recettes est très squelettique. Mais les responsables ne se font pas d'illusion. Le plus gros lot est dans la clandestinité et il est pratiquement impossible de se faire une idée de ce qui se passe en réalité sur le terrain. Disséminées même dans les quartiers d'habitation, la plupart de ces unités travaillent la nuit. Par le passé, certains faisaient l'objet de

10ème édition de la Coupe du 14 juillet Débats autour des pesticides et herbicides

La Coordination nationale du Club Rfi-Togo organise du 15 au 20 juillet 2014, dans le cadre de la célébration de ses 16 ans, la 10ème édition de la Coupe du 14 juillet. Cette édition est placée sous le thème « les alternatives aux pesticides et herbicides ». Pour mémoire, le Club Rfi-Togo a vu le jour le 13 juillet 1998 sous l'égide de son Coordinateur Bienvenu AMOUH. Il a pour but de mobiliser les auditrices et auditeurs pour une large écoute de Radio France internationale (Rfi) sur les ondes courtes et en Fm, en incitant la population à être auditrice, afin de promouvoir la langue française ; et d'organiser des forums entre les

clubs Rfi de la sous région, notamment ceux du Bénin – le tout premier de la sous région -, créé par Germain Gaba ; du Sénégal, créé par Hanta Hanne ; du Mali, créé par Abou Guido ; et de Ouaga, créé par Halidou Ouédraogo. Depuis donc bientôt 10 ans, l'organisation de la Coupe du 14 juillet, à l'occasion de la Fête Nationale de la République Française, est devenue son activité principale. Le Club Rfi-Togo tient à remercier d'ores et déjà tous ceux qui de près ou de loin ont contribué à la réussite de cette 10ème édition qui débutera le 15 juillet 2014 avec, et l'enregistrement public de l'émission du Club Rfi sur place

depuis Paris. Nous tenons à remercier aussi Andrée Navarro, Jean le Grand et Patrick Janckin pour avoir mis sur pied une émission consacrée au Club rfi, qui a créé une grande famille à travers le monde, puis le Président Directeur Général de rfi d'avoir accepté cette émission qui a su résister à tous les changements intervenus dans la grille des programmes de la radio mondiale. La Coordination Nationale du Club Rfi-Togo saisit cette opportunité pour remercier les deux ministères (la santé, et l'agriculture) et la radio France internationale qui ont accepté de parrainer cette édition.

Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°286 DE LOTO KADOO DU 13 Juin 2014

Chers amis parieurs, nous nous retrouvons ce 20 Juin 2014 pour le tirage du LOTO KADOO qui porte le N°287. Le tirage de ce vendredi s'est faite avec bonus.

Des gros lots et des lots intermédiaires ont été gagnés par plusieurs parieurs lors du précédent tirage.

A l'intérieur du pays, ce sont les villes d'ANIE, ATAKPAME et TABLIGBO qui ont enregistré des gagnants de gros lots.

Les points de vente 2457 et 20032 basés respectivement à ANIE et ATAKPAME ont recensé un lot de 500.000F CFA et un gros lot de 1.250.000F CFA.

A TABLIGBO, c'est un gros lot de 1.250.000F CFA et un gros lot de 1.350.000F CFA qui ont fait le bonheur de parieurs qui ont tenté leur chance auprès des opérateurs 80023 et 8033.

Dans la capitale, on a enregistré essentiellement des lots intermédiaires c'est-à-dire des lots de moins de 500.000F CFA.

La remise des lots à LOME se fera au siège de la LONATO et à l'intérieur du pays dans les Agences Régionales.

**AVEC LOTO KADOO, TOUS LES VENDREDIS,
UNE FAÇON DE DEVENIR TRÈS RICHE BONNE CHANCE A TOUS !!!**

LOTO KADOO

Résultats du tirage N°287 de Loto Kadoo du Vendredi 20 Juin 2014

Numéro de base

47

74

46

31

35

Numéros bonus

37

53

LOTTO DIAMANT

Résultats du tirage N° 697 de Lotto Diamant du lundi 23 Juin 2014

Numéro de base

**

**

**

**

**